Délibération n°
20192908-0080

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR
(Hautes-Alpes)

« Nihil nisi a numine »

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 août 2019

L'an deux mille dix-neuf le vingt-neuf du mois d'août à 20 heures 30 le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur, étant assemblé en session ordinaire à la Salle de la Mairie de Saint-Bonnet-en-Champsaur, lieu habituel de ses séances, après convocation légale, datée du 14 août 2019 sous la Présidence de M. Laurent DAUMARK.

Etaient présents : 10
Mme Béatrice ALLOSIA, M. Roland BERNARD, Mme Marie-Andrée FESTA, M. Jean-Yves GARNIER, M. Benoît GOSSELIN, Mme Florence MILLON, Mme Marion PELLEGRIN, Mme Marie-Anne MANAUD, Mme Martine MARC.

Etaient absents : 9
Mme Emmanuelle PELLEGRIN, M. Dominique GOURY, M. Philippe GONDRE, M. Paul DAVIN, Mme Emilie DROUHOT, Mme Nathalie LAJKO, M. Pierre-Yves MOTTE, M. Christian PARPILLON, M. Carmine ROGAZZO.

Etaient absents et représentés : 6
M. Dominique GOURY ayant donné pouvoir à M. Laurent DAUMARK, Mme Emmanuelle PELLEGRIN ayant donné pouvoir à Mme Marie-Anne MANAUD, Mme Emilie DROUHOT ayant donné pouvoir à Mme Marion PELLEGRIN, M. Philippe GONDRE ayant donné pouvoir à Benoît GOSSELIN, M. Carmine ROGAZZO ayant donné pouvoir à Mme Béatrice ALLOSIA, Mme Nathalie LAJKO ayant donné pouvoir à M. Jean-Yves GARNIER.

A été nommée Secrétaire de Séance : M. Jean-Yves GARNIER.

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN GARAGE TECHNIQUE MUNICIPAL

Monsieur Le Maire :

Rappelle qu'une procédure de mise en concurrence a été lancée le 9 juillet 2019 pour les 12 lots relatifs à la construction du garage technique municipal.

Précise qu'après l'ouverture des plis par la commission d'appel d'offre (CAO) réunie le 6 août 2019, plusieurs offres ont été reçues pour chacun des lots. La commission d'appel d'offre (CAO) s'est réunie de nouveau le 28 août 2019 afin de retenir les candidats pour chacun des lots à la vue du rapport d'analyse des offres.

Précise qu'après analyse du rapport d'analyse des offres et selon les critères de jugement définis par le règlement de la consultation, la commission d'appel d'offre (CAO) a jugé les entreprises les mieux classées pour les lots n°3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 12.

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de :
- **Approuver** le choix de la commission d'appel d'offres du 28 août 2019 ;
- **Retenir** les entreprises ayant formulé les offres économiquement les plus avantageuses telles que :

n°	Libellé	Candidats	Montants HT	Option clôture portail HT
3	Charpente métallique, couverture, bardages, étanchéité, serrurerie	BOREY SARL	372 822,50	19 235,00
4	Menuiseries aluminium	MASSE CONSTRUCTION METALLIQUE	4 594,00	
5	Portes de garages	BOREY SARL	11 149,00	
6	Menuiseries bois	CHARLES	7 795,00	
7	Cloisons, doublages, faux-plafonds	BARBIERI	18 187,00	

8	Carrelages	MALCOR CARRELAGE	6 877,00	
9	Peinture	SARL ARC EN CIEL	6 139,50	
10	Plomberie, chauffage, ventilation	AILLAUD FRERES	10 912,61	
12	Générateur photovoltaïque	AILLAUD FRERES	97 392,21	

- Charger Monsieur Le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de ce marché.

Membres en exercice :	19	Pour :	16
Membres présents :	10	Abstention :	0
Membres représentés :	6	Contre :	0

Ainsi fait et délibéré le 29 août 2019

Pour copie conforme

Le Maire,
Laurent DAUMARK

MAIRIE DE SAINT BONNET-EN-CHAMPSAUR
05 (Htes-Alpes)

Transmis en Préfecture le :
Affiché ou publié le :